

3.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Hanin Yves ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Thèmes abordés : - Typologie du logement en Europe occidentale : maisons de ville, logements collectifs, cités, grands ensembles, logements ouvriers, pavillonnaires'. - Vivre son logement, une diversité de pratique : espace de la famille/ménage, espace de l'intime, appropriation du logement et reconfiguration, locataire ou propriétaire, ancrage versus multi appartenance. - Evolution et mutations dans les logiques de production des logements : acteurs et leurs relations, (la demande, les politiques publiques dont notamment le droit au logement, les aides, les contrôles, les logements sociaux.. de même que le rôle du secteur financier pour le logement privé et enfin la place de l'architecte. - Les enjeux de la rénovation et la construction de logements neufs : 80 % des villes de demain sont déjà construits - Du logement à l'habiter : territoire du quartier, critères de choix résidentiels, mutirésidence, renaissance de la maison de ville, espace public et logement étalement urbain, métropolisation.
Acquis d'apprentissage	Ce cours vise à faire prendre conscience de la diversité des pratiques urbaines de l'habiter. Appliqué à un contexte belge et européen, il permettra aux étudiants en architecture de se mettre en question par rapport à des a priori sur les modes de l'habiter. Il visera à présenter la diversité de pratiques sur la base d'une typologie des logements, des modes d'appropriation de l'espace intime mais aussi en veillant à élargir la perspective vers les territoires de l'habiter. Les modes de production du logement et les développements urbains seront présentés afin que l'étudiant puisse se positionner comme acteur dans le processus de création des espaces de l'habiter. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Contenu :	/
Autres infos :	Le cours est principalement organisé sur la base d'exposés ex cathedra. Toutefois les illustrations, des rencontres avec des opérateurs et des visites de terrains devraient aider à mettre en situation les apports théoriques. Le cours veillera à poser un cadre de référence tout en offrant une vision prospective notamment en mettant en perspective le glissement de la question du logement vers celle de l'habiter. Une liste bibliographique accompagne les exposés. Les étudiants devront être capables de poser le rôle de l'architecte dans le cadre actuel et futur de la production de l'habiter.
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] : ingénieur civil architecte > Master complémentaire en urbanisme et aménagement du territoire
Faculté ou entité en charge:	LOCI